



COMMUNE DE OBERSAASHEIM

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBERSAASHEIM DE LA SEANCE DU 6 JUILLET 2021</p>
--

*Sous la présidence de Madame Marie-Laure GEBER, Maire.
Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.
Elle ouvre la séance à 19h.*

Présents :

HAUMESSER Christian
MELAYE Angéline

1^{er} Adjoint au Maire
2^{me} Adjointe au Maire

ACKERMANN Gérard – COMBRE Rémy - CORTIJO Juan - FROMM Christine -
FURLING Magalie - GUIRA Rita - HILDWEIN Joël – MAYNARD Marlyse - SCHUBNEL
Thierry - SPINDLER Camille

Absents excusés :

BRENDLE Marius (procuration à HAUMESSER Christian)
BRENDLE Christelle

Secrétaire de séance :

Madame GEBER Marie-Laure

L'ordre du jour :

- 1) Approbation du dernier compte rendu
- 2) Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) 2022/2027
- 3) Site internet de la commune
- 4) Achat tondeuse
- 6) Divers

1. Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 mai 2021 a été transmis à tous les membres avant la réunion. Aucune observation n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

2. Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) 2022/2027

Le Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) pour la période 2022/2027 est actuellement en cours de consultation. Ce document est élaboré à l'échelle du bassin versant Rhin Meuse par le préfet coordonnateur de bassin. Il définit des orientations dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité du territoire face aux inondations.

Ce document est opposable aux documents d'urbanisme.

Il est donc important de bien comprendre les différentes dispositions prévues dans ces orientations afin d'identifier leur pertinence et leur impact futur pour le développement du territoire.

Considérant que :

- certaines règles sont particulièrement contestables notamment sur la définition de zones à risques à l'arrière des digues ou des bassins de rétention
- ce document risque de faire porter aux collectivités la réalisation d'études longues et onéreuses qui sont du ressort de l'Etat
- La carte des syndicats de rivières est incomplète puisqu'elle n'identifie pas tous les syndicats de rivières Haut-Rhinois pourtant compétents en matière de GEMAPI.....

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET un avis négatif au projet de PGRI du bassin Rhin Meuse 2022/2027.

3. Site internet de la commune

Madame le Maire donne la parole à Madame Angéline MELAYE - 2^{ème} Adjointe.

Madame Angéline MELAYE rappelle que suite à l'arrêt d'Adobe Flash par Google, la commune n'a plus la main mise sur le site internet de la commune.

KARDHAM DIGITAL (anciennement HDR) propose la création d'un nouveau site internet pour la commune (mise en place, paramétrages...) sur le même modèle que ce qui a été fait pour d'autres communes (Wolfgantzen, Dessenheim...) au prix de 1 250 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition de la Société KARDHAM pour le prix de 1 250 euros H.T.

4. Achat tondeuse

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Christian HAUMESSER - 1er Adjoint.

Monsieur Christian HAUMESSER rappelle à l'assemblée que lors du conseil municipal en date du 15 janvier 2021 (point n° 5 - orientations budgétaires) il a été décidé l'acquisition d'une tondeuse - acquisition toutefois conditionnée à l'octroi d'une subvention.

Il informe les conseillers que par courrier en date du 6 mai 2021, la Collectivité Européenne d'Alsace a fait part à la commune de l'attribution d'une subvention d'un montant de 11 800 euros pour cette acquisition.

Quatre entreprises ont donc été sollicitées pour des devis, à savoir les entreprises HAAG, TROMPETER, TECH AGRI et SCHAECHTELIN.

Le conseil retient le devis de l'entreprise TROMPETER - le mieux disant - d'un montant de 23 600 euros H.T.

Monsieur Christian HAUMESSER poursuit en proposant au Conseil de vendre le micro tracteur tondeuse de marque KUBOTA, ce matériel n'ayant plus d'utilité avec l'acquisition du nouveau tracteur-tondeuse. Son prix de vente est estimé à 7 000 Euros.

La remorque basculante de marque DEVES étant inutilisée, il propose également de la mettre en vente au prix de 1 000 euros.

Pour terminer, Monsieur Christian HAUMESSER indique s'être renseigné sur le prix d'une balayeuse adaptable au « nouveau » tracteur tondeuse. Cet accessoire permettrait de faciliter le travail de nos Agents et représenterait un gain de temps. Le devis établi s'élève à la somme de 4 800 euros H.T.

Monsieur Christian HAUMESSER précise que les crédits nécessaires à ces acquisitions sont prévus au Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- OPTÉ pour la proposition de l'entreprise TROMPETER pour l'achat d'un tracteur tondeuse de marque HUSQVARNA pour un montant de 23 600 euros H.T.
- APPROUVE la vente du micro tracteur tondeuse de marque KUBOTA au prix de 7 000 euros.
- APPROUVE la vente de la remorque basculante de marque DEVES au prix de 1 000 euros.
- DECIDE l'achat d'une balayeuse SIMPLEX TUCHEL (adaptable sur la tondeuse) au prix de 4 800 euros H.T.

- AUTORISE Madame le Maire ou son Représentant à signer tous documents qui découlent de cette délibération.

5. Divers

- a) Madame le Maire informe l'Assemblée que le secrétariat de la mairie sera ouvert - du 7 juillet au 31 août - les mardis, mercredis et jeudis matins de 9 h à 12 h et les mardis après-midis de 14 h à 16 h. La mairie sera également fermée les 15 et 16 juillet.
- b) Les travaux de viabilité du lotissement « Les Jardins » ayant démarré, Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir à un nom de rue. Le point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- c) Madame le Maire informe l'assemblée que plusieurs membres du Club de Country « LUCKY DANCERS » - dont le Président - mettent un terme à leur activité. L'un des membres restants se dit prêt à prendre la relève. Il demande cependant s'il peut bénéficier de la gratuité de la salle polyvalente - la première année. Les conseillers souhaitant avoir des informations complémentaires, ils reportent leur décision au prochain conseil municipal
- d) Madame le Maire fait part de son souhait de voir se tenir la Journée citoyenne 2021. Le conseil municipal arrête la date du 18 septembre.
- e) Madame le Maire fait part de la constatation faite par Madame Christelle BRENDLE, à savoir la présence massive de corbeaux aux abords du village - côté Sud.
- f) Monsieur Thierry SCHUBNEL informe les conseillers que le repas paroissial aura lieu le 17 octobre 2021, sur le même format que l'an passé.
- g) Madame Rita GUIRA déplore la recrudescence du bruit dans le village. Madame le maire lui répond qu'elle a prévu de faire un rappel auprès de la population concernant les nuisances sonores, suite aux nombreuses plaintes reçues de la part d'administrés.
- h) Monsieur Rémy COMBRE évoque les problèmes d'entretien du cours d'eau « Le Thierlachgraben »
- i) Monsieur Joël HILDWEIN demande la raison pour laquelle les troncs des arbres coupés dans le futur lotissement « Les Jardins » n'ont pas été récupérés pour alimenter notre chaudière. Il se trouve qu'il s'agissait - à quelques exceptions près - de branchages et que ces dernières seraient néfastes au bon fonctionnement de la chaudière. S'agissant des troncs, il aurait fallu trouver rapidement un endroit de stockage, les abords du hangar à copeaux n'étant pas propices à une réception immédiate.
- j) Madame Christine FROMM demande s'il est possible de communiquer à nouveau les horaires durant lesquels il est possible d'effectuer des travaux susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore. Madame le Maire répond qu'une note règlementant ces bruits sera distribuée dans chaque boîte aux lettres dans les jours à venir.
- k) Madame Christine FROMM informe le conseil qu'une consultation ophtalmologique est désormais ouverte dans les locaux de la résidence Xavier-Jourdain (Ehpad) à Neuf-Brisach tous les lundis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au 03 89 12 42 09 ou par mail à l'adresse consultations.ophtalmologie.neufbrisach@ch-colmar.fr
- l) Madame Christine FROMM remercie les conseillers pour la mise à disposition de la salle polyvalente à l'association «QUILLES AVENIR » pour la tenue d'une réunion d'information concernant la saison 2021/2022.

COMMUNE D'OBERSAASHEIM

PV DU CM DU 06/07/2021

- m) Monsieur Juan CORTIJO demande s'il est possible de faire une demande de prix quant à la fourniture de panneaux de rues avec traduction dans la langue alsacienne. Madame le Maire charge Monsieur Christian HAUMESSER de cette « affaire ».
- n) Monsieur Juan CORTIJO informe le conseil du déversement de l'eau de piscine par un particulier dans un avaloir rue du Stade. Madame le Maire répond qu'elle prendra contact avec le Brigade Verte à ce sujet.
- o) Monsieur Juan CORTIJO informe le conseil que des Sapeurs-Pompiers se sont rendus le vendredi 25 juin dans les écoles d'Obersaasheim (le matin) et de Geiswasser (l'après-midi). Le but était d'informer les enfants sur le rôle, la composition... du Corps des Sapeurs-Pompiers, de les sensibiliser... et pourquoi pas de susciter quelques vocations ! Puis sous forme de jeux, les élèves ont pu développer plusieurs sujets : évacuation d'un bâtiment, alerte des secours, atelier PLS...
- p) Monsieur Christian HAUMESSER fait part d'un appel de fonds lancé par la Commune de GUERIN (Lot et Garonne) pour aider la restauration de leur église. Les dons sont à effectuer à l'ordre de la Fondation du Patrimoine qui se chargera de les reverser à la Commune.
- q) Monsieur Christian HAUMESSER signale que la route séparant la Commune d'Algolsheim de celle d'Obersaasheim sera fermée à la circulation fin août – début septembre en raison de travaux de réfection.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, Madame le Maire clôt la séance à 20 h 33.

Obersaasheim, le 16 juillet 2021

Le Maire,

Marie-Laure GEBER

Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la Commune de OBERSAASHEIM de la séance du 6 juillet 2021

- 1) Approbation du dernier compte rendu
- 2) Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) 2022/2027
- 3) Site internet de la commune
- 4) Achat tondeuse
- 6) Divers

<i>Nom et prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>	<i>Procuration</i>
GEBER Marie-Laure	Maire		
HAUMESSER Christian	1 ^{er} Adjoint au Maire		
MELAYE Angéline	2 ^{me} Adjointe au Maire		
BRENDLE Marius	3 ^{me} Adjoint au Maire		HAUMESSER Christian
MAYNARD Marlyse	Conseillère municipale		
COMBRE Rémy	Conseiller municipal		
CORTIJO Juan	Conseiller municipal		
HILDWEIN Joël	Conseiller municipal		
SCHUBNEL Thierry	Conseiller municipal délégué		
FROMM Christine	Conseillère municipale		
GUIRA Rita	Conseillère municipale		
ACKERMANN Gérard	Conseiller municipal		
BRENDLE Christelle	Conseillère municipale		Absente excusée
FURLING Magalie	Conseillère municipale		
SPINDLER Camille	Conseillère municipale		